

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TANDEM X »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU, Lot 1055, Ilot 103

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TANDEM X »

Objet :

- Studio d'enregistrement

- Lavage auto

- Salon de coiffure

- Fourniture de bureau

- Construction, vente de terrain

- Import-Export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE

CHATEAU, Lot 1055, Ilot 103

Dirigeant(s) M COULIBALY ISMAEL RACHILD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10017 du 07/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64938/GTCA/RC/2023 du 07/09/2023

